

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 24871931200105	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
---	---

POSTE COMPTABLE DE : LIMOGES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 04 ASSAINISSEMENT

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages

88	I - Informations générales Modalités de vote du budget
89	II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections
90	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
91	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
92	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
93	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
94	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
96	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
98	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
100	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV - Annexes
	A - Eléments du bilan
102	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
103	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
107	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
108	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
109	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
111	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes
113	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
114	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations
115	A3.2 - Etalement des provisions
116	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
117	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)
118	A6 - Etat des charges transférées
119	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers
	B - Engagements hors bilan
120	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie
121	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
122	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
123	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail
124	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé
125	B1.6 - Etat des autres engagements donnés
126	B1.7 - Etat des engagements reçus
128	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
129	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	C - Autres éléments d'informations
130	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)
	D - Arrêté et signatures
133	D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

NEANT

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont

- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 219 379,00	16 219 379,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 219 379,00	16 219 379,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 798 825,00	8 798 825,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 798 825,00	8 798 825,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 018 204,00	25 018 204,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 213 670,00		4 994 810,00	4 994 810,00	4 994 810,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 003 030,00		6 545 020,00	6 545 020,00	6 545 020,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	233 500,00		206 000,00	206 000,00	206 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	170 005,00		150 029,00	150 029,00	150 029,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 620 205,00		11 895 859,00	11 895 859,00	11 895 859,00
66	CHARGES FINANCIERES	450 000,00		415 800,00	415 800,00	415 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	82 500,00		62 000,00	62 000,00	62 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES	10 270,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	12 162 975,00		12 373 659,00	12 373 659,00	12 373 659,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	544 935,00		119 870,00	119 870,00	119 870,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	3 100 750,00		3 725 850,00	3 725 850,00	3 725 850,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	3 645 685,00		3 845 720,00	3 845 720,00	3 845 720,00
	TOTAL	15 808 660,00		16 219 379,00	16 219 379,00	16 219 379,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 219 379,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	505 000,00		646 000,00	646 000,00	646 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	14 504 250,00		14 688 180,00	14 688 180,00	14 688 180,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 000,00		15 600,00	15 600,00	15 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			24,00	24,00	24,00
	Total des recettes de gestion des services	15 034 250,00		15 349 804,00	15 349 804,00	15 349 804,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	15 034 250,00		15 349 804,00	15 349 804,00	15 349 804,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	774 410,00		869 575,00	869 575,00	869 575,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	774 410,00		869 575,00	869 575,00	869 575,00
	TOTAL	15 808 660,00		16 219 379,00	16 219 379,00	16 219 379,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 16 219 379,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 976 145,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 124 300,00		891 500,00	891 500,00	891 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 476 500,00		1 259 750,00	1 259 750,00	1 259 750,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 570 000,00		4 099 000,00	4 099 000,00	4 099 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	7 170 800,00		6 250 250,00	6 250 250,00	6 250 250,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 720 500,00		1 182 300,00	1 182 300,00	1 182 300,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 720 500,00		1 182 300,00	1 182 300,00	1 182 300,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 891 300,00		7 432 550,00	7 432 550,00	7 432 550,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	774 410,00		869 575,00	869 575,00	869 575,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	407 310,00		496 700,00	496 700,00	496 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 181 720,00		1 366 275,00	1 366 275,00	1 366 275,00
	TOTAL	10 073 020,00		8 798 825,00	8 798 825,00	8 798 825,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **8 798 825,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 170 380,00		827 630,00	827 630,00	827 630,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 849 645,00		3 628 775,00	3 628 775,00	3 628 775,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	6 020 025,00		4 456 405,00	4 456 405,00	4 456 405,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	6 020 025,00		4 456 405,00	4 456 405,00	4 456 405,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	544 935,00		119 870,00	119 870,00	119 870,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	3 100 750,00		3 725 850,00	3 725 850,00	3 725 850,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	407 310,00		496 700,00	496 700,00	496 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 052 995,00		4 342 420,00	4 342 420,00	4 342 420,00
	TOTAL	10 073 020,00		8 798 825,00	8 798 825,00	8 798 825,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **8 798 825,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 976 145,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 994 810,00		4 994 810,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 545 020,00		6 545 020,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	206 000,00		206 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150 029,00		150 029,00
66	CHARGES FINANCIERES	415 800,00		415 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 000,00		62 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		3 725 850,00	3 725 850,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		119 870,00	119 870,00
Dépenses d'exploitation - Total		12 373 659,00	3 845 720,00	16 219 379,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 219 379,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		869 560,00	869 560,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 182 300,00		1 182 300,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	891 500,00		891 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 259 750,00		1 259 750,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	4 099 000,00	496 700,00	4 595 700,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		15,00	15,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		7 432 550,00	1 366 275,00	8 798 825,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 798 825,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	646 000,00		646 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	14 688 180,00		14 688 180,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 600,00		15 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24,00		24,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		869 575,00	869 575,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		15 349 804,00	869 575,00	16 219 379,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 219 379,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	827 630,00		827 630,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 628 775,00		3 628 775,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		365 500,00	365 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		131 200,00	131 200,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		3 725 850,00	3 725 850,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		119 870,00	119 870,00
Recettes d'investissement - Total		4 456 405,00	4 342 420,00	8 798 825,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 798 825,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	5 213 670,00	4 994 810,00	4 994 810,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60225	FOURNITURES DE BUREAU	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	250 000,00	310 000,00	310 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	495 000,00	566 000,00	566 000,00
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 215 700,00	1 260 000,00	1 260 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 408 000,00	1 496 000,00	1 496 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	250 000,00	270 000,00	270 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	80 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	CARBURANTS	94 500,00	89 500,00	89 500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	30 000,00	25 000,00	25 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	162 300,00	173 000,00	173 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 200,00	28 200,00	28 200,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	20 000,00	25 000,00	25 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 260,00	15 000,00	15 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	6 500,00	11 500,00	11 500,00
61523	RESEAUX	160 000,00	190 000,00	190 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	115 000,00	124 500,00	124 500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	31 500,00	31 500,00	31 500,00
6156	MAINTENANCE	117 490,00	194 990,00	194 990,00
617	ETUDES ET RECHERCHES			
618	DIVERS	18 400,00	29 250,00	29 250,00
6226	HONORAIRES	11 100,00	8 200,00	8 200,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00	3 500,00	3 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	700,00	700,00	700,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	MISSIONS	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6257	RECEPTIONS	500,00	500,00	500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000,00	750,00	750,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	32 400,00	35 400,00	35 400,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	621 300,00	15 000,00	15 000,00
6288	AUTRES	3 000,00	3 500,00	3 500,00
63512	TAXES FONCIERES	20,00	20,00	20,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6358	AUTRES DROITS	300,00	300,00	300,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 003 030,00	6 545 020,00	6 545 020,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	175 246,10	169 500,00	169 500,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	33 403,10	36 641,39	36 641,39
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 670,70	16 096,95	16 096,95
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	33 259,20	36 554,27	36 554,27
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 202 174,90	3 430 098,80	3 430 098,80
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	854 348,20	940 973,36	940 973,36
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	38 169,30	41 989,04	41 989,04
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	562 841,70	618 265,59	618 265,59
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	972 461,70	1 066 220,65	1 066 220,65
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	13 536,70	15 469,75	15 469,75
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 367,90	6 941,77	6 941,77
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	37 400,00	37 600,00	37 600,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	60 150,50	128 668,43	128 668,43
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)	233 500,00	206 000,00	206 000,00
706129	reversement agence de l'eau	233 500,00	206 000,00	206 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	170 005,00	150 029,00	150 029,00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	85 000,00	75 000,00	75 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	85 000,00	75 000,00	75 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5,00	29,00	29,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		11 620 205,00	11 895 859,00	11 895 859,00
(a)=(011+012+014+65)				

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	450 000,00	415 800,00	415 800,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	380 000,00	370 000,00	370 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE			
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	70 000,00	45 800,00	45 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	82 500,00	62 000,00	62 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	81 500,00	61 000,00	61 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)	10 270,00		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	12 162 975,00	12 373 659,00	12 373 659,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	544 935,00	119 870,00	119 870,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	3 100 750,00	3 725 850,00	3 725 850,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 100 750,00	3 725 850,00	3 725 850,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 645 685,00	3 845 720,00	3 845 720,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 645 685,00	3 845 720,00	3 845 720,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 808 660,00	16 219 379,00	16 219 379,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 219 379,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	35 727,04
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-41 241,32
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 514,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	505 000,00	646 000,00	646 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	495 000,00	566 000,00	566 000,00
6459	REMBOURSEMENTS CHARGES SS ET PREVOYANCE	10 000,00	80 000,00	80 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	14 504 250,00	14 688 180,00	14 688 180,00
704	TRAVAUX	220 000,00	230 000,00	230 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9 444 550,00	9 684 600,00	9 684 600,00
706121	REDEVANCE MODERNISATION RESEAUX COLLECTE	233 500,00	206 000,00	206 000,00
70613	Participation assainissement collectif	500 000,00	550 000,00	550 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	150 000,00	154 500,00	154 500,00
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	2 450 400,00	2 375 780,00	2 375 780,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	182 300,00	187 300,00	187 300,00
7083	LOCATIONS DIVERSES			
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	1 203 500,00	1 180 000,00	1 180 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 000,00	15 600,00	15 600,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 000,00	15 600,00	15 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		24,00	24,00
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		24,00	24,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		15 034 250,00	15 349 804,00	15 349 804,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 034 250,00	15 349 804,00	15 349 804,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	774 410,00	869 575,00	869 575,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	774 410,00	869 560,00	869 560,00
7811	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		15,00	15,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		774 410,00	869 575,00	869 575,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 808 660,00	16 219 379,00	16 219 379,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 219 379,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/a rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	1 124 300,00	891 500,00	891 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 079 800,00	860 000,00	860 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	13 500,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	29 000,00	29 500,00	29 500,00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 476 500,00	1 259 750,00	1 259 750,00
2111	TERRAINS NUS	35 700,00	80 000,00	80 000,00
21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	476 500,00	380 000,00	380 000,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	60 000,00	171 500,00	171 500,00
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	706 000,00	400 750,00	400 750,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	132 300,00	155 000,00	155 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	31 000,00	30 750,00	30 750,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	15 000,00	8 750,00	8 750,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 000,00	3 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	4 570 000,00	4 099 000,00	4 099 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	617 100,00	240 000,00	240 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 821 000,00	3 727 800,00	3 727 800,00
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES Opérations d'équipement n°(5) [...]	131 900,00	131 200,00	131 200,00
	Total des dépenses d'équipement	7 170 800,00	6 250 250,00	6 250 250,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 720 500,00	1 182 300,00	1 182 300,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 360 600,00	809 900,00	809 900,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	333 400,00	333 400,00	333 400,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	26 500,00	39 000,00	39 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	1 720 500,00	1 182 300,00	1 182 300,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 891 300,00	7 432 550,00	7 432 550,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	774 410,00	869 575,00	869 575,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	774 410,00	869 575,00	869 575,00
139111	AGENCE DE L'EAU	316 000,00	339 900,00	339 900,00
139118	AUTRES	2 120,00	2 120,00	2 120,00
13912	REGIONS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13913	DEPARTEMENTS	73 700,00	77 850,00	77 850,00
13914	COMMUNES	3 300,00	3 300,00	3 300,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	990,00	990,00	990,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	500,00	500,00	500,00
13918	AUTRES	372 800,00	439 900,00	439 900,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION		15,00	15,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	407 310,00	496 700,00	496 700,00
21562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	90,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	90,00		
2183	MATERIEL INFORMATIQUE			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	213 200,00	146 800,00	146 800,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	193 930,00	349 900,00	349 900,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 181 720,00	1 366 275,00	1 366 275,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 073 020,00	8 798 825,00	8 798 825,00
--	----------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 798 825,00

- 1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 170 380,00	827 630,00	827 630,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	1 094 350,00	730 550,00	730 550,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS	55 200,00	97 080,00	97 080,00
1318	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	20 830,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 849 645,00	3 628 775,00	3 628 775,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 849 645,00	3 534 395,00	3 534 395,00
1681	AUTRES EMPRUNTS		94 380,00	94 380,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	6 020 025,00	4 456 405,00	4 456 405,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 020 025,00	4 456 405,00	4 456 405,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	544 935,00	119 870,00	119 870,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	3 100 750,00	3 725 850,00	3 725 850,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	20 200,00	19 600,00	19 600,00
28033	FRAIS D'INSERTION	4 310,00	3 900,00	3 900,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	10 100,00	3 500,00	3 500,00
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300,00	300,00	300,00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS	130,00	130,00	130,00
28125	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS BATIS	1 360,00	481 540,00	481 540,00
28128	AUTRES TERRAINS	1 320,00	1 320,00	1 320,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	156 700,00	245 700,00	245 700,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	83 900,00	90 900,00	90 900,00
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 770,00	2 100,00	2 100,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	80,00	80,00	80,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	360 200,00	456 000,00	456 000,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	13 900,00	18 000,00	18 000,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 850,00	3 100,00	3 100,00
281562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	563 610,00	535 810,00	535 810,00
281728	AUTRES TERRAINS	3 200,00	3 200,00	3 200,00
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	346 900,00	346 900,00	346 900,00
2817351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	400,00	400,00	400,00
2817355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 050,00	1 050,00	1 050,00
2817411	BATIMENTS D'EXPLOITATION	120,00	120,00	120,00
2817531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	500,00	500,00	500,00
2817532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 294 200,00	1 294 200,00	1 294 200,00
281754	MATERIEL INDUSTRIEL			
2817562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	33 200,00	33 200,00	33 200,00
281782	MATERIEL DE TRANSPORT	1 350,00	1 400,00	1 400,00
281783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 100,00	2 100,00	2 100,00
281784	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	3 410,00	3 410,00	3 410,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	104 590,00	93 790,00	93 790,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	66 000,00	62 300,00	62 300,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	23 870,00	21 170,00	21 170,00
28188	AUTRES	130,00	130,00	130,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 645 685,00	3 845 720,00	3 845 720,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	407 310,00	496 700,00	496 700,00
2031	FRAIS D'ETUDES	269 910,00	364 100,00	364 100,00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 500,00	1 400,00	1 400,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 900,00	131 200,00	131 200,00

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 052 995,00	4 342 420,00	4 342 420,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	10 073 020,00	8 798 825,00	8 798 825,00
---	----------------------	---------------------	---------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 798 825,00

1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
ASS090	27/12/2010	2 600 000,00	0,00	68 864,17	0,00	2 600 000,00
ASS096	10/11/2012	1 200 000,08	0,00	36 688,72	0,00	1 200 000,08
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 800 000,08	0,00	105 552,89	0,00	3 800 000,08

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618 de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Totals)					19 998 233,98									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 938 233,98									
1641 Emprunts en euros (total)					13 938 233,98									
ASS 001	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/03/2007	71 971,58	F	Taux fixe à 7,3 %	7,30	7,30	EUR	T	P	O	A-1
ASS 002	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/03/2007	123 496,10	F	Taux fixe à 5,73 %	5,73	5,73	EUR	A	P	O	A-1
ASS 004	SFIL CAFFIL	31/12/2006	01/01/2007	01/01/2007	200 535,82	F	Taux fixe à 5,95 %	5,95	5,95	EUR	A	P	O	A-1
ASS 016	Crédit Agricole	01/01/2007	01/01/2007	16/03/2007	462 168,80	F	Taux fixe à 3,85 %	3,35	3,35	EUR	T	P	O	A-1
ASS 022	Crédit Agricole	01/01/2007	01/01/2007	15/04/2007	163 976,25	F	Taux fixe à 3,48 %	3,48	3,48	EUR	A	P	O	A-1
ASS 026	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/03/2007	22 291,45	V	Euribor 03 M + 0,3	4,02	4,02	EUR	T	P	O	A-1
ASS 030	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/03/2007	204 540,99	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,00	EUR	A	P	O	A-1
ASS 032	Caisse d'Epargne	01/01/2007	28/06/2006	29/07/2007	70 000,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,70	EUR	A	P	O	A-1
ASS 033	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/02/2007	243 266,82	F	Taux fixe à 3,97 %	3,97	3,97	EUR	T	P	O	A-1
ASS 034	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/07/2007	13 284,91	F	Taux fixe à 6,9 %	6,90	6,90	EUR	A	P	O	A-1
ASS 035	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/06/2007	106 061,57	F	Taux fixe à 6,8 %	6,80	6,80	EUR	A	P	O	A-1
ASS 036	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/01/2007	124 315,31	F	Taux fixe à 7,3 %	7,30	7,30	EUR	T	P	O	A-1
ASS 037	SFIL CAFFIL	01/01/2007	01/01/2007	01/02/2007	27 821,31	F	Taux fixe à 6,39 %	6,39	6,39	EUR	A	P	O	A-1
ASS 038	SFIL CAFFIL	31/12/2006	01/01/2007	01/01/2007	24 539,38	V	Euribor 03 M + 0,25	3,66	3,66	EUR	T	P	O	A-1
ASS 040	Crédit Agricole	01/01/2007	01/01/2007	25/05/2007	35 064,20	F	Taux fixe à 5,6 %	5,60	5,60	EUR	A	P	O	A-1
ASS 045	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/01/2007	142 500,00	F	Taux fixe à 3,25 %	3,25	3,25	EUR	T	P	O	A-1
ASS 048	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/04/2007	250 000,00	F	Taux fixe à 3,82 %	3,82	3,82	EUR	T	P	O	A-1
ASS 050	Crédit Mutuel	01/01/2007	01/01/2007	05/04/2007	67 000,00	V	Euribor 03 M + 0,125	3,81	3,81	EUR	T	P	O	A-1
ASS 060	SFIL CAFFIL	15/01/2006	15/01/2006	15/01/2007	53 035,20	V	TAM + 0,5	3,31	3,31	EUR	A	P	O	A-1
ASS 078	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/07/2007	651 409,23	V	Euribor 12 M + 0,09	3,63	3,63	EUR	A	P	O	A-1
ASS 087	Caisse d'Epargne	01/01/2007	01/01/2007	25/01/2007	146 571,97	F	Taux fixe à 5,75 %	5,75	5,75	EUR	A	P	O	A-1
ASS 091	Société Générale	01/01/2011	01/01/2011	01/02/2011	1 003 292,01	V	Euribor 03 M + 0,5	1,54	1,54	EUR	T	P	O	A-1
ASS 093	SFIL CAFFIL	01/01/2011	01/01/2011	01/03/2011	55 000,00	F	Taux fixe à 3,4 %	3,40	3,40	EUR	T	C	O	A-1
ASS 095	Caisse d'Epargne	01/01/2011	01/01/2011	25/10/2011	96 993,98	F	Taux fixe à 5,75 %	5,75	5,75	EUR	A	P	O	A-1
ASS 098	Crédit Foncier de France	08/11/2011	28/12/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,41	1,60	1,60	EUR	T	C	O	A-1
ASS 099	Caisse d'Epargne	09/12/2013	09/12/2013	31/03/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,80	EUR	T	C	O	A-1
ASS 103	Caisse d'Epargne	01/01/2014	01/01/2014	25/03/2014	111 825,61	F	Taux fixe à 4,4 %	4,40	4,40	EUR	T	P	O	A-1
ASS 104	SFIL CAFFIL	01/01/2014	01/01/2014	01/02/2014	36 587,65	F	Taux fixe à 5,09 %	5,09	5,09	EUR	T	C	O	A-1
ASS 105	DEXIA CL	01/01/2014	01/01/2014	01/02/2014	62 885,35	F	Taux fixe à 5,1 %	5,10	5,10	EUR	T	C	O	A-1
ASS 107	SFIL CAFFIL	01/01/2014	01/01/2014	01/03/2014	316 000,00	F	Taux fixe à 4,88 %	4,88	4,88	EUR	T	C	O	A-1
ASS 108	Caisse d'Epargne	01/01/2014	01/01/2014	25/06/2014	88 644,71	V	Euribor 12 M + 0,13	0,69	0,69	EUR	M	C	O	A-1
ASS 109	Crédit Agricole	01/01/2014	01/01/2014	02/02/2014	191 441,90	V	Euribor 03 M + 0,13	0,36	0,36	EUR	T	X	O	A-1
ASS 110	SFIL CAFFIL	01/01/2014	01/01/2014	01/04/2014	204 972,88	V	TAM + 0,16	0,28	0,28	EUR	A	P	O	A-1
ASS 111	Caisse des Dépôts	01/01/2014	01/01/2014	01/02/2014	357 114,49	V	Euribor 03 M + 0,47	0,76	0,76	EUR	T	X	O	A-1
ASS 112	Caisse d'Epargne	01/01/2014	01/01/2014	25/05/2014	92 072,71	V	Livret A + 0,75	2,50	2,50	EUR	A	P	O	A-1
ASS 115	Caisse d'Epargne	01/01/2014	01/01/2014	25/01/2014	89 945,77	V	Euribor 03 M + 0,18	0,47	0,47	EUR	T	P	O	A-1
ASS 116	Caisse d'Epargne	01/01/2014	01/01/2014	25/03/2014	147 084,03	V	Euribor 03 M + 0,2	0,49	0,49	EUR	T	P	O	A-1
ASS 117	SFIL CAFFIL	01/01/2014	01/01/2014	01/02/2014	259 691,07	V	Euribor 03 M + 0,06	0,85	0,85	EUR	T	P	O	A-1
ASS 118	Crédit Mutuel	01/01/2014	01/01/2014	05/02/2014	111 677,04	V	Euribor 03 M + 0,671	0,90	0,90	EUR	T	P	O	A-1
ASS 119	Société Générale	20/07/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,86 %	1,86	1,86	EUR	T	C	O	A-1
ASS 120	SFIL CAFFIL	03/06/2015	01/07/2015	01/10/2015	431 098,60	F	Taux fixe à 1,8 %	1,80	1,80	EUR	T	C	O	A-1
ASS 128	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/09/2017	103 275,74	F	Taux fixe à 5,17 %	5,17	5,17	EUR	A	P	O	A-1
ASS 129	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2017	93 954,62	F	Taux fixe à 1,34 %	1,34	1,34	EUR	S	P	O	A-1
ASS 130	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/06/2017	211 637,89	F	Taux fixe à 2,39 % plus EUR12M + 0,2	4,23	4,23	EUR	A	P	O	B-1

COMMUNAUTE URBAINE LIMOGES METROPOLE - ASSAINISSEMENT - BP 2019

ASS131	Caisse d'Epargne	01/01/2017	01/01/2017	25/02/2017	57 304,86	F	Taux fixe à 4,74%	4,74	4,74	EUR	T	P	O	A-1
ASS132	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/02/2017	302 132,27	F	Taux fixe à 4,90%	4,90	4,90	EUR	T	C	O	A-1
ASS134	Crédit Agricole	01/01/2017	01/01/2017	15/01/2017	159 750,91	F	Taux fixe à 2,30%	2,30	2,30	EUR	T	P	O	A-1
ASS135	Crédit Agricole	01/01/2017	01/01/2017	31/10/2017	210 000,00	F	Taux fixe à 1,65%	1,65	1,65	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 000 000,00									
ASS 090	Crédit Agricole CIB	27/12/2010	27/12/2010	15/03/2012	4 000 000,00	V	Eonia + 0,55	1,37	1,37	EUR	X	X	O	A-1
ASS096	Crédit Agricole CIB	28/12/2012	28/12/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,55	1,74	1,74	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 178 662,59									
1681 Autres emprunts (total)					2 178 662,59									
ASS 081	Agence de l'Eau Loire Bretagne	01/01/2007	01/01/2007	30/09/2007	178 190,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS 097	Agence de l'Eau Loire Bretagne	03/10/2013	03/10/2013	30/11/2015	233 800,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS121	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	132 803,84	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS122	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	107 000,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS123	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	149 100,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS124	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	146 000,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS125	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	28/08/2017	X	137 420,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS126	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	418 600,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS127	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/02/2017	X	X	103 946,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS136	Agence de l'Eau Loire Bretagne	20/12/2016	21/07/2017	31/08/2019	157 652,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS137	Agence de l'Eau Loire Bretagne	20/12/2016	21/07/2017	31/08/2019	80 630,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS138	Agence de l'Eau Loire Bretagne	20/12/2016	21/07/2017	31/08/2019	74 993,75	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS139	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	X	X	30 600,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS140	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	X	X	40 825,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS141	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	28/09/2018	31/10/2020	44 500,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS142	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	08/11/2018	31/12/2019	57 800,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS143	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	19/11/2018	31/10/2020	41 800,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
ASS144	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/06/2017	X	X	43 400,00	F	Taux fixe à 0%	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					22 176 896,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : trimestrielle, T : mensuelle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON ? (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture événementielle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				13 433 042,96							1 128 864,47	321 080,04		35 726,23
1641 Emprunts en euros (total)				9 633 042,88							795 531,15	224 899,31		33 092,67
ASS001	N		A-1	40 820,95	7,75	F	Taux fixe à 7,3 %		7,30		4 053,49	2 856,03		215,04
ASS002	N		A-1	74 673,33	10,00	F	Taux fixe à 5,73 %		5,73		5 737,54	4 278,78		3 280,71
ASS004	N		A-1	138 619,65	13,00	F	Taux fixe à 5,95 %		5,95		7 364,92	8 247,87		7 787,97
ASS016	N		A-1	281 335,50	13,75	F	Taux fixe à 0,35 %		0,35		20 007,57	958,43		35,57
ASS022	N		A-1	73 060,56	7,00	F	Taux fixe à 3,48 %		3,48		9 397,24	2 542,51		1 589,30
ASS026	N		A-1	2 126,27	1,00	V	Euribor 03 M + 0,3		0,00		2 126,27	0,19		0,00
ASS030	N		A-1	20 737,65	0,66	F	Taux fixe à 5 %		5,00		20 737,65	1 036,92		0,00
ASS032	N		A-1	50 622,63	18,00	F	Taux fixe à 3,7 %		3,70		2 028,92	1 873,04		774,13
ASS033	N		A-1	172 442,79	16,41	V	Euribor 12 M + 0,25		0,06		7 560,79	270,44		86,95
ASS034	N		A-1	7 957,81	9,00	F	Taux fixe à 6,9 %		6,90		667,12	549,09		290,13
ASS035	N		A-1	63 289,17	9,00	F	Taux fixe à 6,8 %		6,80		5 327,88	4 303,66		2 288,18
ASS036	N		A-1	70 162,42	7,66	F	Taux fixe à 7,3 %		7,30		7 001,61	4 933,07		785,65
ASS037	N		A-1	13 910,67	12,00	F	Taux fixe à 6,39 %		6,39		1 159,22	888,89		744,65
ASS038	N		A-1	11 150,88	7,33	V	Euribor 03 M + 0,25		0,00		1 346,98	0,00		0,00
ASS040	N		A-1	11 802,60	4,00	F	Taux fixe à 5,6 %		5,60		2 714,05	660,95		303,96
ASS045	N		A-1	52 800,00	7,00	F	Taux fixe à 3,25 %		3,25		7 500,00	1 614,84		264,07
ASS048	N		A-1	66 856,57	3,08	F	Taux fixe à 3,82 %		3,82		19 696,55	2 273,97		325,26
ASS050	N		A-1	15 589,07	3,08	V	Euribor 03 M + 0,125		0,125		4 789,92	17,24		3,18
ASS060	N		A-1	31 634,00	12,00	V	TAM + 0,5		0,13		2 189,99	41,12		45,15
ASS078	N		A-1	116 191,86	2,00	V	Euribor 12 M + 0,09		0,00		56 962,41	0,00		18,03
ASS087	N		A-1	39 867,59	0,08	F	Taux fixe à 5,75 %		5,75		39 867,59	2 292,39		0,00
ASS091	N		A-1	752 312,32	15,04	V	Euribor 03 M + 0,5		0,18		35 804,85	1 559,21		372,76
ASS093	N		A-1	23 000,00	5,75	V	Euribor 03 M + 0,85		0,52		4 000,00	123,33		10,81
ASS095	N		A-1	23 959,68	2,00	F	Taux fixe à 5,75 %		5,75		11 645,05	1 377,68		127,84
ASS098	N		A-1	1 600 000,04	24,00	V	Euribor 03 M + 1,41		1,10		66 666,66	18 140,20		161,61
ASS099	N		A-1	2 400 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3,8 %		3,80		150 000,00	89 062,50		0,00
ASS103	N		A-1	11 314,16	0,50	F	Taux fixe à 4,4 %		4,40		11 314,16	187,10		0,00
ASS104	N		A-1	13 720,25	3,00	F	Taux fixe à 5,09 %		5,09		4 573,48	611,06		76,30
ASS105	N		A-1	24 773,15	3,17	F	Taux fixe à 5,1 %		5,10		7 622,44	1 117,65		143,35
ASS107	N		A-1	276 000,00	34,50	F	Taux fixe à 4,88 %		4,88		8 000,00	13 322,40		1 053,54
ASS108	N		A-1	48 804,02	6,50	V	Euribor 01 M + 0,13		0,00		7 508,28	0,00		0,00
ASS109	N		A-1	110 290,21	6,67	V	Euribor 03 M + 0,13		0,00		16 339,28	0,00		0,00
ASS110	N		A-1	149 880,85	10,00	V	TAM + 0,16		0,00		12 415,97	0,00		0,00
ASS111	N		A-1	256 757,45	10,17	V	Euribor 03 M + 0,47		0,04		21 857,92	380,56		58,42
ASS112	N		A-1	70 453,97	13,00	V	Livret A + 0,75		1,50		4 653,36	1 071,49		603,17
ASS115	N		A-1	19 656,73	1,08	V	Euribor 03 M + 0,18		0,00		16 655,22	0,00		0,00
ASS116	N		A-1	51 538,18	2,25	V	Euribor 03 M + 0,2		0,00		22 183,49	0,00		0,00
ASS117	N		A-1	176 445,09	8,17	V	Euribor 03 M + 0,06		0,00		18 601,36	0,00		0,00
ASS118	N		A-1	81 501,74	11,67	V	Euribor 03 M + 0,671		0,671		6 338,96	530,98		75,65
ASS119	N		A-1	799 999,96	12,00	F	Taux fixe à 1,86 %		1,86		66 666,66	14 612,19		0,00
ASS120	N		A-1	337 693,86	11,58	F	Taux fixe à 1,80 %		1,80		28 739,92	5 884,50		1 374,64
ASS128	N		A-1	94 440,25	14,00	F	Taux fixe à 5,17 %		5,17		4 762,14	4 882,56		1 532,79
ASS129	N		A-1	74 590,89	6,50	F	Taux fixe à 1,34 %		1,34		10 269,45	965,46		284,91

ASS130	N	B-1	198 516,84	18,00	F	Taux fixe à 4,23% puis EUR12M + 0,20	4,23	7 056,57	8 513,89		4 791,77
ASS131	N	A-1	49 204,36	9,17	F	Taux fixe à 4,74%	4,74	4 345,68	2 255,80		206,79
ASS132	N	A-1	290 401,71	24,42	F	Taux fixe à 4,90%	4,90	6 307,93	14 114,95		2 281,43
ASS134	N	A-1	146 455,14	17,33	F	Taux fixe à 2,30%	2,30	6 880,11	3 509,41		668,80
ASS135	N	A-1	196 776,06	23,00	F	Taux fixe à 1,65%	1,65	7 082,48	3 236,94		520,01
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
ASS090	N	A-1	3 800 000,08					333 333,32	96 180,73	0,00	2 633,56
ASS096	N	A-1	2 600 000,00	12,08	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	200 000,00	63 126,67		2 550,00
	N	A-1	1 200 000,08	9,00	F	Taux fixe à 2,82 %	2,82	133 333,32	33 054,06		83,56
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)			721 721,49					43 160,62	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)			721 721,49					43 160,62	0,00	0,00	0,00
ASS081	N	A-1	35 638,04	3,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	11 879,33	0,00	0,00	0,00
ASS097	N	A-1	185 357,27	13,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	14 258,25	0,00	0,00	0,00
ASS121	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS122	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS123	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS124	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS125	N	A-1	123 678,00	14,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 580,67	0,00	0,00	0,00
ASS126	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS127	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS136	N	A-1	141 886,80	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 255,07	0,00	0,00	0,00
ASS137	N	A-1	72 567,00	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 687,67	0,00	0,00	0,00
ASS138	N	A-1	67 494,38	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 499,63	0,00	0,00	0,00
ASS139	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS140	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS141	N	A-1	22 250,00	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS142	N	A-1	52 020,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS143	N	A-1	20 830,00	15,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASS144	N	A-1	0,00	-	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général			14 154 764,45					1 172 025,09	321 080,04	0,00	35 726,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)(A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
ASS130	SFIL CAFFIL	211 637,89	198 516,84	1	18,00		Taux fixe 4.23%	Euribor 12 M positive +0,2% (si Euribor 12M ≥ 5,5%)	60 312,45	Euribor 12 M positif +0,2% (si Euribor 12M ≥ 5,5%)	4,23	8 513,89	0,00	1,40%
TOTAL (B)		211 637,89	198 516,84									8 513,89	0,00	1,40%
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		211 637,89	198 516,84									8 513,89	0,00	1,40%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	67					
	% de l'encours	98,60%					
	Montant en euros	13 956 248 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,40%					
	Montant en euros	198 517 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux						
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total) (2)											
Total						0,00		0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
B.A. 04 : ASSAINISSEMENT - INSTRUCTION COMPTABLE : M49	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			18/12/2008
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	
L	2033 - Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, licences)	4	
L	21311 DESHY-217311 DESHY - Construction de bâtiments d'exploitation (atelier déshydrat boues)	50	
L	21311 STEP-217311 STEP - Construction de bâtiments d'exploitation (ouvrages lourds)	50	
L	21311 BASS-217311 BASS - Construction de bâtiments d'exploitation (bassins décantation)	30	
L	21315-217315 - Construction de bâtiments administratifs	50	
L	21351-217351 - Install gales-agencements-aménag des construct d'exploitation (électr, téléph)	15	
L	21355-217355 - Install gales-agencements-aménag des construct admin (électr, téléph)	15	
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15	
L	21411-217411 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments d'exploitation)	20	
L	21415-217415 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments administratifs)	20	
L	21451-217451 - Install gales-agencements-aménagement des construc sur sol d'autrui (bât exploit)	15	
L	21455-217455 - Install gales-agencements-aménagement des construc sur sol d'autrui (bât admin)	15	
L	21531-217531 - Réseaux d'adduction d'eau interne (pose de canalisations d'eau sur instal trait e.u.)	40	
L	21532-217532 - Réseaux d'assainissement (canal d'e.u., égouts, collecteurs, regards de visites)	60	
L	2154-21754 - Matériel industriel (nettoyeur HP, compresseur, échafaudage, échelle)	10	
L	2155-21755 - Outillage industriel (tronçonneuse, perforateur, trépied, matériel de station)	10	
L	21562-217562 - Matériel spécifique d'exploitation service d'assainissement (pompes, surpresseurs...)	15	
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	
L	2182-21782 - Matériel de transport (véhicules, engins de T P, tracteurs, remorques)	8	
L	2183-21783 - Matériel de bureau et matériel informatique (calculatrice, photocopieur, ordinateur)	5	
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble classeur)	12	
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateur, app; photos, magnétoscope)	8	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. Et dépréciations constituées au 1/1/2019	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2019
PROVISION ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. Pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	-	0,00	0	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 051 860,00	2 051 860,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 182 300,00	1 182 300,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	809 900,00	809 900,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	333 400,00	333 400,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	39 000,00	39 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		869 560,00	869 560,00
139111	AGENCE DE L'EAU	339 900,00	339 900,00
139118	AUTRES	2 120,00	2 120,00
13912	REGIONS	5 000,00	5 000,00
13913	DEPARTEMENTS	77 850,00	77 850,00
13914	COMMUNES	3 300,00	3 300,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	990,00	990,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	500,00	500,00
13918	AUTRES	439 900,00	439 900,00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 051 860,00		2 051 860,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

COMMUNAUTE URBAINE LIMOGES METROPOLE - ASSAINISSEMENT- BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 845 720,00	3 845 720,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222			
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 845 720,00	3 845 720,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	19 600,00	19 600,00
28033	FRAIS D'INSERTION	3 900,00	3 900,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	3 500,00	3 500,00
28088	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300,00	300,00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS BATIS	130,00	130,00
28125	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS NUS	481 540,00	481 540,00
28128	AUTRES TERRAINS	1 320,00	1 320,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	245 700,00	245 700,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	90 900,00	90 900,00
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 100,00	2 100,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	80,00	80,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	456 000,00	456 000,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	18 000,00	18 000,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	3 100,00	3 100,00
281562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	535 810,00	535 810,00
281728	AUTRES TERRAINS	3 200,00	3 200,00
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	346 900,00	346 900,00
2817351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	400,00	400,00
2817355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 050,00	1 050,00
2817411	BATIMENTS D'EXPLOITATION	120,00	120,00
2817531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	500,00	500,00
2817532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 294 200,00	1 294 200,00
2817562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	33 200,00	33 200,00
281782	MATERIEL DE TRANSPORT	1 400,00	1 400,00
281783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 100,00	2 100,00
281784	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	3 410,00	3 410,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	93 790,00	93 790,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	62 300,00	62 300,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	21 170,00	21 170,00
28188	AUTRES	130,00	130,00
4816	FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS		
021	Virement de la section d'exploitation	119 870,00	119 870,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 845 720,00				3 845 720,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 051 860,00
Ressources propres disponibles (IV)	3 845 720,00
Solde (V = IV-II)(6)	1 793 860,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00
2017				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepa				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contreparti				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du beneficiaire	Années		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial (1)	Capital restant dû au 01/01/19 (1)	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice (2)	
	Année	Profil							Tau	Inde	Taux actuariel	Tau	Inde	Niveau de taux			en intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00 €	0,00 €										0,00 €	0,00 €	
...																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou EP (hors logements sociaux)					0,00 €	0,00 €										0,00 €	0,00 €	
...																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00 €	0,00 €										0,00 €	0,00 €	
...																		
TOTAL GENERAL					0,00 €	0,00 €										0,00 €	0,00 €	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	- €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	1 493 105,13 €
Provisions pour garanties d'emprunts	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1 493 105,13 €
Recettes réelles de fonctionnement	15 349 804,00 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	9,73%
---	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2017	Immobilier : -	0,00	-	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/2019	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 - Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 - Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer au delà de 2019 (3)
D 0000000100 2016/1 DEP ASSAINISSEMENT COLLECTIF	37 060 000,00	-	37 060 000,00	11 996 853,53	6 245 500,00	18 817 646,47

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer au delà de 2019 (3)
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	0,00	21,00	18,00	2,00	20,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1° classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 2° classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		113,00	0,00	113,00	105,00	3,00	108,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1° classe	B	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Technicien principal de 2° classe	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Technicien	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 1° classe	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique principal de 2° classe	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique	C	20,00	0,00	20,00	14,00	2,00	16,00
Agent de maîtrise principal	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise	C	12,00	0,00	12,00	11,00	1,00	12,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		134,00	0,00	134,00	123,00	5,00	128,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année

correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	348 - 576	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	340 - 400	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	340 - 400	0,00	3-2	CDI
Adjoint administratif	C	ADM	340 - 400	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif, TECH : Technique, URB : Urbanisme (dont aménagement urbain), S : Social, MS : Médico-social, MT : Médico-Technique, SP : Sportif, CULT : Culture, ANIM : Animation, PM : Police, OTR : Mission non rattachée à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES
du Budget Annexe : Assainissement

D2

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 59

Nombre de suffrages exprimés : 74

VOTES : Pour : 74
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 22 mars 2019

Présenté par le Président,
A Limoges, le 28 mars 2019
Le Président,



Isabelle BRIQUET
Vice-Présidente
Limoges Métropole
Communauté urbaine

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session
A Limoges, le 28 mars 2019
Les membres du Conseil Communautaire,

- voir page de signatures ci-jointe -

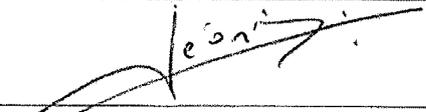
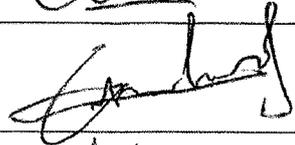
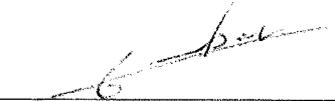
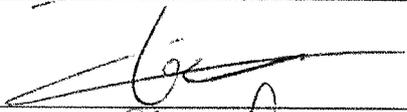
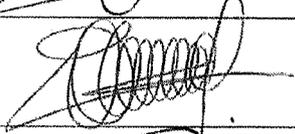
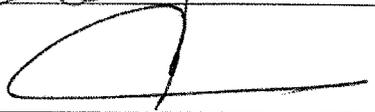
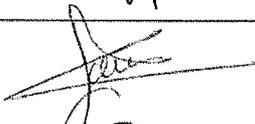
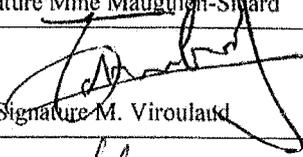
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission
En préfecture, le 03 avril 2019
Et de la publication le 03 avril 2019

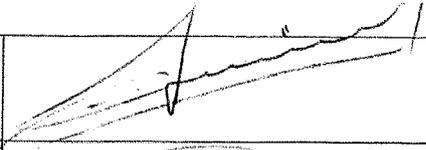
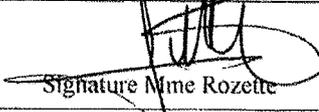
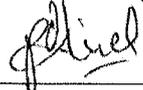
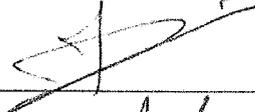
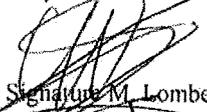
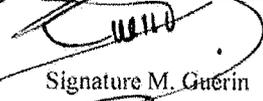
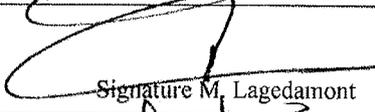
A Limoges, le 08 AVR. 2019

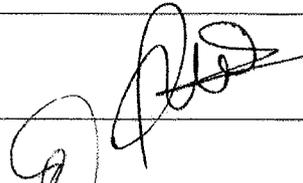
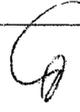
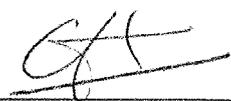
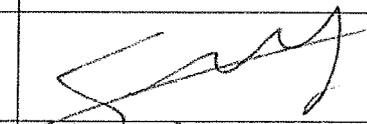
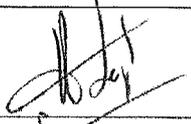
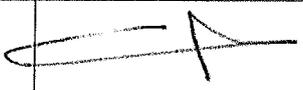


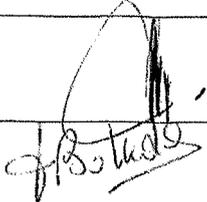
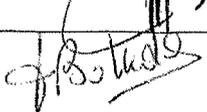
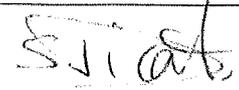
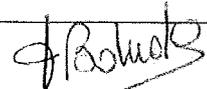
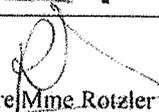
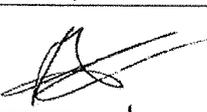
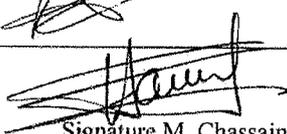
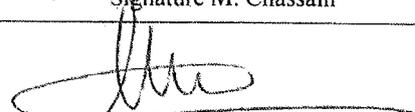
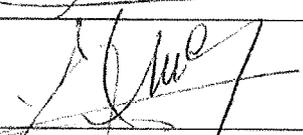
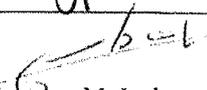
Isabelle BRIQUET
Vice-Présidente
Limoges Métropole
Communauté urbaine

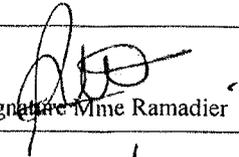
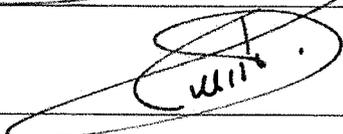
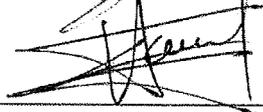
Assainissement - Budget Primitif 2019

COMMUNES	NOM - PRENOM	SIGNATURE
LIMOGES	Vincent LEONIE	
LIMOGES	Catherine MAUGUIEN-SICARD *	
LIMOGES	Rémy VIROULAUD*	
PEYRILHAC	Claude COMPAIN	
AUREIL	Bernard THALAMY est représenté par M. Christian BLANCHET	 Signature M. Blanchet
VEYRAC	Jean-Noël JOUBERT*	
LE VIGEN	Jean-Claude CHANCONIE	
LIMOGES	Sarah GENTIL	
LIMOGES	Jean-Marie LAGEDAMONT*	
LIMOGES	Nadine RIVET*	
SAINT JUST LE MARTEL	Joël GARESTIER	
LIMOGES	Nathalie VERCOUSTRE donne pouvoirs à Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD	 Signature Mme Mauguien-Sicard
LIMOGES	Christian UHLEN donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD	 Signature M. Viroulaud
LIMOGES	Annie SCHWAEDERLE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET	 Signature Mme Rivet
LIMOGES	René ADAMSKI	

LIMOGES	Chantal STIEVENARD	
LIMOGES	Vincent GERARD	
LIMOGES	Michel CUBERTAFOND	
LIMOGES	Corinne ROBERT	
LIMOGES	Christian HANUS donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE	 Signature Mme Rozette
LIMOGES	Patricia MINEL	
LIMOGES	Marc BIENVENU	
LIMOGES	Isabelle MAURY	
LIMOGES	Vincent JALBY	
LIMOGES	Régine CHAMPION-GAUTHIER	
PANAZOL	Fabien DOUCET	
LIMOGES	Nicole GLANDUS donne pouvoirs à M. Emile-Roger LOMBERTIE	 Signature M. Lombertie
LIMOGES	Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Guillaume GUERIN	 Signature M. Guerin
LIMOGES	Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à M. Jean-Marie LAGEDAMONT	 Signature M. Lagedamont
LIMOGES	Sylvie ROZETTE*	
LIMOGES	Béramdane AMROUCHE	
LIMOGES	Corinne PIQUET-LAVALAIRE	

CONDAT SUR VIENE	Béatrice RAMADIER*	
COUZEIX	Sylvie BILLAT donne pouvoirs à M. Michel DAVID	 Signature M. David
COUZEIX	Marie-Christine CANDELA donne pouvoirs à M. Philippe PECHER	 Signature M. Pécher
COUZEIX	Philippe PECHER*	
CHAPTELAT	Julie LENFANT	
FEYTIAT	Marie-Claude BODEN	
FEYTIAT	Jean-Marie MIGNOT	
VERNEUIL SUR VIENNE	Anne-Marie COIGNOUX	
LIMOGES	Geneviève MANIGAUD	
LIMOGES	Bernard VAREILLE	
LIMOGES	Sandrine ROTZLER*	
LE PALAIS SUR VIENNE	Ludovic GERAUDIE	
LE PALAIS SUR VIENNE	Christophe BARBE	
ISLE	Marie LAPLACE	
ISLE	Pascal THEILLET	
ISLE	Hélène CUEILLE	
PANAZOL	Christian DESMOULIN	

PANAZOL	Isabelle BELLEZANE	
PANAZOL	Francis BOLUDA*	
PANAZOL	Sandrine PICAT	
RILHAC RANCON	Annick CHADOIN donne pouvoirs à M. Francis BOLUDA	 Signature M. Boluda
LIMOGES	Stéphane DESTRUHAUT	
LIMOGES	Catherine BEAUBATIE donne pouvoirs à Mme Sandrine ROTZLER	 Signature Mme Rotzler
LIMOGES	Philippe REILHAC*	
LIMOGES	Alain RODET donne pouvoirs à M. Philippe REILHAC	 Signature M. Reilhac
LIMOGES	Marie-Anne ROBERT-KERBRAT	
BOISSEUIL	Jean-Louis NOUHAUD donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN	 Signature M. Chassain
EYJEAUX	Jacques ROUX	
SOLIGNAC	Yvette AUBISSE	
COUZEIX	Michel DAVID*	
VERNEUIL SUR VIENNE	Pascal ROBERT	
RILHAC RANCON	Jacques MIGOZZI donne pouvoirs à M. Jean-Noël JOUBERT	 Signature M. Joubert
LIMOGES	Emile-Roger LOMBERTIE*	
BONNAC LA COTE	Claude BRUNAUD	

CONDAT SUR VIENNE	Bruno GENEST donne pouvoirs à Mme Béatrice RAMADIER	 Signature Mme Ramadier
LE PALAIS SUR VIENNE	Isabelle BRIQUET	
ISLE	Gilles BEGOUT	
PANAZOL	Jean-Paul DURET	
LIMOGES	Guillaume GUERIN*	
LIMOGES	Pierre COINAUD	
SAINT GENGE	Alain DELHOUME	
FEYTIAT	Gaston CHASSAIN*	

*Personne ayant reçu un pouvoir